



Ordonnance de télécom CRTC 2011-392

Version PDF

Ottawa, le 23 juin 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	915 (TSN)	le 14 juin 2011	le 23 juin 2011
Société TELUS Communications	410 (STC)	le 16 mai 2011	le 30 septembre 2011

Secrétaire général